



## Information aux personnes atteintes de maladies touchant la mémoire (maladie d'Alzheimer et apparentées...) et à leur entourage.

Le Centre Communal d'Action Sociale de Beynost a ouvert au sein de son foyer-logement pour retraités, un « Accueil de Jour » destiné aux personnes atteintes de maladies touchant leur mémoire. Il se situe 520, Rue des Termes (derrière le magasin Lidl).

Cet accueil de jour est ouvert aux communes voisines, il fonctionne les lundis et jeudis en journée complète de 9h à 17h. La journée type est organisée selon le schéma suivant : accueil, activités, collation dans la matinée, activités, repas de midi pris sur place, sieste possible, activités, goûter.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre mademoiselle RAMPON, directrice, tous les matins de 9h00 à 12h00 au 04.78.55.56.27.

Des aides financières existent : participation au titre de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), participation du CCAS de St-Maurice de Beynost (étude au cas par cas sur dossier constitué par l'assistante sociale).

V. M.

## Donnez pour la vue

Les 4 et 5 octobre se dérouleront les journées nationales d'aveugles et de malvoyants.

Pour participer à cet élan de générosité nationale et apporter une contribution financière aux associations, vous pouvez verser vos dons à l'ordre suivant :

CCP. Paris 30041- 00001-08044036020-34

## Restaurant scolaire

Rappel : les fiches d'inscription au restaurant scolaire peuvent être déposées les mardis et jeudis de 7 h à 9 h 30 auprès de Jean-François Dini, au Multi-accueil. En dehors de ces horaires, elles sont à déposer dans la boîte aux lettres.

Journal édité par la mairie, rue des Ecoles  
 Directeur de publication: Pierre GOUBET  
 Rédaction, fabrication et distribution :  
 Equipe municipale de bénévoles

### HORAIRES D'HIVER DE LA DÉCHETTERIE :

Z. I. de la Tuilière à Miribel  
 Du lundi au vendredi :  
 de 9 h à 12 h 30  
 et de 14 h 30 à 17 h 30  
 Le samedi :  
 de 9 h à 12 h 30  
 et de 14 h à 17 h

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

lundi, mercredi, vendredi :  
 8 h à 12 h et 14 h à 17 h  
 mardi, : 8 h à 12 h et 14 h à 18 h  
 jeudi : 8 h à 12 h et 14 h à 19 h  
 Tel. 04 78 55 14 08  
 e-mail : echosstmau@hotmail.com  
<http://www.saint-maurice-de-beynost.fr>

## Communiqué du centre de jour

La permanence Ado aura désormais lieu tous les mercredis (sauf vacances scolaires) de 14 h à 16 h.

A noter qu'une nouvelle permanence concernant les enfants (jusqu'à la 6ème) est, désormais, ouverte également tous les mercredis (sauf vacances scolaires) de 14h à 16h.

## Prendre un logement ?

Pourquoi pas ?... Mais comment faire ?

Venez participer à une animation "logement" durant laquelle vous pourrez poser à un professionnel toutes les questions qui vous préoccupent :

- ☉ Le bail ? Le dépôt de garantie ?
- ☉ Les aides possibles ? les démarches à effectuer pour les obtenir ...

Cette animation a lieu le 3 octobre de 9 h à 12 h à la Mission Locale Jeunes de la Côte, 65 rue du Tour à Miribel. ☎ 04 72 88 08 88

## Permanences de l'adjointe aux Affaires Sociales

Mardi 7 octobre de 14h à 18h  
 Samedi 25 octobre de 10h à 12h

## AGENDA

### d' OCTOBRE

- ven 3 : inauguration du Point Info Famille au centre J. Brel, 18 h — Animation "Prendre un logement", Mission Locale Jeunes, 9h-12h
- sam 4 : concours de tarot du club de pétanque, salle des fêtes
- du 6 au 31 : animations autour du monde des Fées (exposition, contes, ateliers...) à la Bibliothèque, Centre M. Cochet
- jeu 9 : Découvrez "un métier : l'aide à la personne", mission locale, 65 rue du Tour, de 10h à 14h.
- sam 11 : opération "ventes de brioches" au profit de l'ADAPEI, dans les rues de St-Maurice — Festival de danse moderne avec CLARA, salle des Fêtes
- jeu 16 : concert de Ben Ricour (chanson française), Allégro, 20h30

## LE CARNET

### ◇ Naissances

Eva LEVERGNE, le 17 août  
 Lisa GAUDU, le 1er septembre  
 Clémence PEVRIEUX, le 7 septembre  
 Emma VARONA, le 9 septembre  
 Lucas FONTANY, le 9 septembre

### ◇ Mariage

Sandra EXTIER et Lionel PRATS, le 13 septembre

### ◇ Décès

Georgette MORTEL, vve THOLLON, le 14 septembre  
 Hayat EL ABOUDI ép. IDRISSE, le 17 septembre  
 Antoinette RUIZ vve CARMONA, le 22 septembre

## PERMANENCES DES ELUS

(samedi 10 h - 12 h)

- 4 octobre : Michèle Berthe
- 11 octobre : Pierre Goubet
- 18 octobre : Eveline Guillet
- 25 octobre : Françoise Roy

## ÉDITO

Les bourses de la planète s'affolent, les grandes institutions financières s'effondrent, la croissance n'est désormais plus garantie pour 2009... Et les scénarios les plus pessimistes semblent bien aujourd'hui indiquer une poursuite de ce mouvement de panique au cours des prochains jours... De fait, c'est aujourd'hui toute une économie de la cupidité qui se retrouve mise sur la sellette, davantage préoccupée par l'accumulation de richesses virtuelles que tournée vers la vraie richesse, produite au quotidien par chacun d'entre nous.

Si tant est que le seul investissement personnel des Mauriciens, à tous les niveaux, puisse un jour être introduit en bourse, il y a fort à parier que la commune réaliserait alors un énorme bénéfice. Mais la solidarité, la générosité ou le bénévolat ne sont pas négociables sur les marchés à terme. Ainsi, à Saint-Maurice, quand bien même l'argent est nécessaire pour vivre, notre économie communale repose également sur une unité de valeur à fort rendement : le sourire. Essayez donc : pour un service rendu, votre investissement sera toujours justement payé ! B. D.

## Sommaire

⇒ P2 et 3 : Et pendant ce temps à la mairie

- *Flashes et conseils en bref*
- *Du nouveau à la DGS*
- *Lutte contre le ruissellement*
- ⇒ P4 & 5 : *Ca bouge Saint-Maurice*
- *Les métiers de l'aide à la personne*
- *Journée du patrimoine : succès mitigé*
- *Des loisirs en août*
- *Une centenaire à Saint-Maurice*
- *Bibliothèque : les fées font la fête*
- *Du Léman à la Méditerranée*
- *Accueil des nouveaux arrivants*
- ⇒ P 6 & 7 : *Du côté des associations*
- ⇒ *Suite de la page 1*
- ⇒ P 8 : *vie pratique*

## QUOI DE NEUF DANS NOS ÉCOLES ?

### Une réforme mise en place en force

Si la rentrée scolaire s'est déroulée sans véritable problème dans les écoles de notre commune, elle s'est faite dans un contexte marqué par la mise en place de la réforme Darcos. Malgré les grèves et manifestations enseignantes de mai et juin derniers, qui exprimaient un désaccord profond sur les nouveaux programmes mettant en cause à plus ou moins long terme l'existence de l'école maternelle, cette réforme est effective aujourd'hui.

Concrètement, qu'est-ce qui change ?

- ☉ Les programmes (école élémentaire) avec l'enseignement de l'anglais dans toutes les classes.
- ☉ La semaine scolaire avec 24 h d'enseignement au lieu de 26, sur 4 jours.
- ☉ Deux heures de soutien pour les élèves en difficulté (cycle élémentaire). Ce dernier point a des conséquences sur l'organisation du temps méridien car le soutien scolaire se fera de 13 h 05 à 13 h 50 et de 17 h 15 à 17 h 55, trois jours par semaine (lundi, mardi, jeudi). Cela suppose une coordination école-mairie importante. En effet, les listes des enfants concernés vont changer tout au long de l'année, et certains de ces enfants mangent au restaurant scolaire.

### Les chiffres de la rentrée :

- ☉ École maternelle : 188 élèves répartis dans 7 classes.
- ☉ École élémentaire : 275 élèves répartis dans 11 classes et une CLIS.

### Des arrivées :

Melle Frédérique Duroussin Balay et Mme Séverine Hervieu ont intégré l'école maternelle. Melles Magali Peronnier et Gozzi-Gorzon (CLIS) enseignent désormais à l'école élémentaire.

### Des travaux conséquents

Ce bilan établi sur les 8 premiers mois de l'année porte sur les travaux réalisés ainsi que sur l'entretien courant des bâtiments scolaires et leurs espaces verts.

#### École maternelle Saint Exupéry :

Achat de matériel divers, remplacement des fenêtres, fontaine à eau, stores, chauffe-eau, standard téléphonique	22 019 €
Achat de jeux et installation	25 000 €
Rétribution de 58 journées agent	6 921 €
<b>Total</b>	<b>53 940 €</b>

#### École élémentaire Jacques Prévert :

Achat de matériel divers (petits et gros travaux)	19 761 €
Rénovation de la salle informatique (matériel + 26 journées agent)	9 025 €
Achat de 10 ordinateurs et 10 tables	8 214 €
Rétribution de 60 journées agent	7 424 €
<b>Total</b>	<b>44 425 €</b>

Ce sont donc 98 365 € qui ont été investis depuis le début de l'année pour

Prochain  
conseil municipal :  
le 23 octobre  
à 20 h 30

## LE CONSEIL EN BREF ( 4 septembre 2008)

(Les comptes rendus complets peuvent être consultés sur Internet)

### FLASHES

♦ **Rappel** : Les inscriptions pour le colis des anciens seront closes le 8 octobre.

♦ **J. Berthou**, maire de Miribel, a été élu sénateur le 21 septembre.

♦ **Les écoles** seront pavoisées du 20 au 24 octobre aux couleurs de l'Europe. Objectif : faire vivre les écoles à l'heure de l'Europe.  
\*\*\*\*\*

♦ **Les Etats-Unis** deviennent-ils un pays socialiste ? Le gouvernement n'envisage-t-il pas de nationaliser des banques ? "Etonnant, non ?".

### DU NOUVEAU À LA DGS

Suite à la demande de mise en disponibilité de notre Directrice Générale des Services, Mme Kervevan, c'est sur M. Aurélien Quillot que s'est porté le choix du bureau municipal. Originaire du Jura, il est titulaire d'une Maîtrise de Droit Public et d'un DESS de Management Public.



Après 3 ans d'expériences en tant que secrétaire général à la mairie de Selongey (Côte-d'Or), il explique : "le souhait d'évoluer dans ma carrière m'a amené vers une plus grande collectivité tout en conservant un caractère humain dans les relations et la gestion. St-Maurice de Beynost répond parfaitement à ces volontés avec des élus accessibles et disponibles et des agents accueillants qui facilitent mon intégration. La période de travail commun avec Mme Kervevan a été importante et bienvenue pour saisir l'importance de nombreux dossiers et faciliter la transition."

### Attribution de l'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires (IFTS) aux agents relevant du cadre d'emplois des attachés territoriaux :

Il est proposé d'instituer une indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires (IFTS) aux agents relevant du cadre d'emploi des attachés territoriaux.

Mr Aurélien Quillot qui remplacera Mme Françoise Kervevan en disponibilité à compter du 1er octobre 2008 sera nommé stagiaire attaché. La commune ne disposant pas d'agent au grade d'attaché, il convient de créer le régime indemnitaire correspondant à ce grade.

Le montant moyen est de 1061.63€ pour un attaché et 1447.86€ pour un attaché principal, ceux-ci bénéficiant d'un coefficient multiplicateur entre 0 et 8 pouvant être fixé par arrêté du maire. Il est noté que ces taux sont conformes aux dispositions en vigueur, indexés sur la valeur du point de la fonction publique. Voté à l'unanimité.

### Urbanisme :

- Servitude de passage en terrain privé de canalisations d'évacuation d'eaux usées : Il est rappelé que la commune réalise actuellement une rénovation partielle de son réseau d'assainissement et que des canalisations en mauvais état doivent être remplacées.

Certaines canalisations passant sur un domaine privé, il est nécessaire de signer une convention de servitude (à titre gratuit) entre les copropriétaires de la Résidence Pasteur Branly et la mairie, afin de réaliser les travaux.

M. Roux pense que les termes de l'article 3 de la convention sont abusifs : "si le propriétaire envisage des travaux nécessitant le déplacement des ouvrages, les frais seront à la charge du maître de l'ouvrage". Mme Guillet indique que cette convention est une convention standard. Voté à l'unanimité.

- MAPA : étude sociale du quartier des Folliets et évaluation du Programme éducatif local (PEL). Préalablement au réaménagement du quartier des Folliets, une étude sociale doit être menée afin d'évaluer les besoins de ce quartier. Il est également nécessaire de procéder à l'évaluation du PEL arrivé à son terme. 3 offres ont été étudiées et l'entreprise UNTERSINGER a été retenue pour un montant de 21 025 € HT soit 25145.90 € TTC.

Cette entreprise a été choisie en raison des critères suivants.

- une approche interactive du secteur et une démarche adaptée au territoire

- le chef de projet a déjà travaillé sur des CUCS.

- rapidité de réalisation : l'étude doit être terminée en décembre 2008 pour que les subventions déjà allouées sur cette action puissent être conservées.

M. Doré demande comment s'effectue le calcul de la note attribuée à chaque candidat concernant le prix afin de les départager. M. Resta indique qu'il s'agit d'une formule de calcul (dont il fait lecture) qui figure obligatoirement dans le règlement de consultation que chaque candidat a en sa possession. 24 Pour-1 abstention -1 contre

### Finances :

Reconstruction F.DOLTO : renoncement à l'application des pénalités de retard. Suite à la reconstruction du multi accueil Françoise Dolto, l'entreprise REPELIN a produit le DGD au-delà des 45 jours (le 10/06/08) ce qui entraîne des pénalités de retard pour cette entreprise d'un montant de 181 €. Il est proposé de renoncer à ces pénalités (l'entreprise REPELIN ayant fait un travail efficace) si toutefois elle renonçait elle aussi aux intérêts moratoires de 33€ que devrait la commune consécutivement au règlement tardif du solde du lot 02. Voté à l'unanimité.

### Questions diverses :

- Intervention de Mr Mira, présent dans l'assemblée, pour son problème d'urbanisme. Il demande à ce qu'un amendement au PLU soit voté en zone ND. Il fut redirigé vers la commission urbanisme.

## SEMAINE DECOUVERTE AU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL JACQUES BREL



La reprise des activités au Centre Social et Culturel Jacques Brel de St-Maurice de

Beynost, a démarré depuis le 15 Septembre 2008. Une semaine « découvertes culturelles » s'est tenue du 15 au 20 Septembre, durant laquelle il vous a été possible de vous initier à l'ensemble de nos activités culturelles et ce gratuitement !

Anne, Fatma, Florence, Fifi et Nicolas vous ont permis de découvrir ou de vous perfectionner en Dessin, Couture Création, Yoga, Danse Africaine et enfin Aérobie Finger.

Les horaires des différents ateliers sont les suivants :

- yoga : les lundis de 14h30 à 16h et de 18h30 à 20h
- dessin : les mardis de 18h à 20h et les mercredis de 10h à 11h30 et 13h30 à 15h
- couture création : les samedis de 9h30 à 11h30
- aérobic finger : les jeudis de 18h à 20h
- danse africaine : les vendredis de 18h30 à 20h

Deux nouveautés cette année à découvrir au centre social :

- L'arrivée d'Anne Bajard pour les ateliers dessin-peinture, qui interviendra aussi sur la création d'une bande dessinée avec les adolescents et jeunes dans le cadre du Point Information Jeunesse de la Côtère et du secteur jeunesse.

- A noter aussi l'arrivée de Nicolas Dutrêve dans le cadre des ateliers Aerobic Finger, visant à développer l'apprentissage ou affiner son jeu de guitare par l'intermédiaire de la mise en contexte ou jeu en groupe. Croyez nous, une toute autre façon d'appréhender l'apprentissage de la musique !!!

Envie de découvrir notre association, rencontrer nos intervenants, nos bénévoles ?...n'hésitez pas vous êtes les bienvenus... Vous pourrez retrouver également : la ludothèque « les diabolins », « Jacques a dit », les tables d'hôtes, la Cie Brainstorming, le futur Point Info Famille etc.

Dans sa volonté de s'ouvrir et de favoriser l'expression de toutes et tous et afin que vous puissiez faire évoluer votre centre social et culturel, un Forum d'échange et de discussion est ouvert et à votre disposition à cette adresse : <http://augeb.forumexpression.net> . Sur ce forum vous pourrez échanger, proposer des activités, des suggestions des remarques, discuter autour de la vie du centre social et culturel.

N'hésitez pas: les forums sont déjà activés, avec pas mal de rubriques accessibles.

Pour tout renseignement, le centre social et culturel est ouvert au public du Lundi au Vendredi de 14h à 19h. Vous pouvez contacter Pascale Juffet au 04.78.55.53.30. Notre plaquette d'activités est disponible à l'accueil du centre social, auprès de la Mairie de la commune et des communes de la côtère, des partenaires Mission Locale, collège, Anpe, Conseil Général.

L'Equipe de bénévoles, administrateurs, professionnels du centre social et culturel

Suite de la page 1

nos écoles. C'est certainement le prix à payer pour une école de qualité à laquelle nous tenons. Bien sûr, les sommes investies doivent demeurer, aujourd'hui comme demain, dans les capacités budgétaires de notre commune.

### Un appel citoyen

Le parking de l'école élémentaire est un problème récurrent matin et soir. Une réflexion est menée sur l'aménagement de cet espace. Elle s'inscrit dans le cadre de la réfection de la voirie de la Montée de la Paroche. Pour autant, la résolution de ce problème passe aussi par une attitude plus citoyenne (et plus écologique) des parents. Par exemple, ne se servir de son véhicule que si son lieu d'habitation est très éloigné, s'organiser entre voisins pour l'accompagnement des enfants, mais également respecter les places de parking autorisées. À l'école maternelle, les parkings de la Place Charles de Gaulle et de la gare sont suffisamment vastes pour accueillir les véhicules. Pour des mesures de sécurité, les places de stationnement situées devant l'école sont interdites. Un peu de marche à pied ne nuit à personne...

Ces différentes façons d'envisager les choses éviteraient des débauches d'énergie, des contrariétés bien inutiles.

Bonne rentrée à tous.

R. R.

À l'école maternelle, l'équipe éducative a accueilli 120 parents lors de la réunion de pré-rentree qui s'est déroulée le lundi 1er septembre de 20 h à 23 h. Dans un premier temps, la directrice, Aurore Dufaud, a remercié pour leur étroite collaboration, le Sou des Écoles Laïques, la FCPE et le Service Enfance, représentés respectivement par Véronique Commarmot (Présidente), Aveline Gilhardi (Présidente) et Magali Chautard (Responsable TMP pour la mairie). Chaque partenaire a pu présenter son activité et ses relations avec l'école. Puis Mme Dufaud a présenté le fonctionnement interne : l'administration, l'activité musique, l'utilisation des dortoirs... le règlement et l'importance du conseil d'école. Enfin, elle a présenté l'équipe enseignante, les ATSEM et les différentes classes constituées.

Cela fait maintenant 11 ans que cette réunion de pré-rentree est organisée. Elle remporte toujours le même succès, avec la présence de 3/4 des parents dont les nouvelles familles. À cette occasion, les associations peuvent faire appel aux bonnes volontés et continuer à œuvrer pour les enfants.

Cette année, la rentrée a été particulièrement sereine puisque toutes les classes avaient réintégré les structures scolaires de la place Charles de Gaulle, les travaux suite à l'incendie étant terminés.

C. D. V.



Les institutrices et leur ATSEM.

Premier rang :

Annie Baternel et Marie-Paule Castellon ; Magali Gallet et Aurore Dufaud  
Debout : Martine Méloni et Frédérique Duroussin Balay ; Laurence Lopez et Sophie Chevasson ; Sophie Rousselot et Viviane Crosland ; Laurence Mesnier et Sylviane Bellot ; Maryse Boyer et Séverine Hervieu

## DES NOUVELLES DE JEREMI

Comme l'an dernier, la Commission sociale a récupéré plus de 160 paires de lunettes pour une association humanitaire au Burkina Faso (JEREMI).

Tous ces dons sont toujours



faits avec amour qu'il s'agisse d'enfants, de jeunes et de moins jeunes.

De nombreux sacs de laine ont aussi été offerts, ce qui permettra aux bénévoles de réaliser layette et couvertures pour les sans-abri. Merci à tous.  
M. J.

## QUOI DE NEUF À LA BIBLIOTHÈQUE ?

### Rentrée littéraire pour les adultes.

Du côté des polars: Harlan Coben "Du sang sur le green" et "Mauvaise base"; Frances Fyfield "Petits jeux avec le feu"; Henning Mankelle "Les morts de la St Jean"; Jean Christophe Grangé "Miserere"; John Grisham "Le contrat"

Les romans dont on parle: Y Char "La main de Dieu"; O Rolin "Le chasseur de Lions"; F Vallejo "L'incendie du Chiado"; L Gaudé "La porte des enfers"; Y Khadra "Ce que le jour doit à la nuit"; D Lodge "La vie en sourdine"; Q Xialong "Cité de la poussière rouge"; I Mac Ewan "Sur la plage de Chesil"

Les Docs chocs: "Pourquoi êtes vous pauvres?" ou "Les chambres du pouvoir" ou de L Cunxin "Le dernier danseur de Mao"

**Prochain café lecture:** lundi 13 octobre à 14h

**Le Mois des fées:** dans le cadre de l'exposition sur le monde des fées, nous vous proposons un éventail d'ouvrages: imagiers, albums jeunesse, bandes dessinées, livres de contes, documentaires, mais aussi poésies ou livres d'art. Exemples: 4 aventures de la fée Coquillette, les contes vus par Disney, l'école des fées, la série des ouvrages de S Barber, les BD de Mélusine, les fées, les princesses, la reine des neiges, les elfes et les dragons.

Pour les grands Ados et les jeunes adultes "Les aventures des Soeurs Grimm" de Buckley (les fées dans le monde de la Fantasy) ou "La ménopause des fées" la version décalée de Gudule. Mais la féerie s'adresse aussi aux adultes avec les poèmes de S Gestin, les carnets de route de la Bretagne Féérique ou le livre secret de Merlin sans oublier son grimoire. J. D.

### Le monde secret des fées



En avant première la bibliothèque révèle aux Echos quelques uns des héros de sa boîte à histoires:

lutines, lapins, sorcières, fées, princes charmants ont franchi la porte secrète. Depuis plus de 3 mois, tous les talents bénévoles se sont mobilisés: il y a eu Gepetto, puis les fées couturières, tricoteuses, peintres, bricoleuses se sont relayées sur le berceau. Au final une magnifique surprise pour les petits et les grands au pays des Fées.

## POINT INFO FAMILLE: un nouveau service au centre Jacques Brel.

Il s'agit de favoriser l'accès de toutes les familles, à l'information et de simplifier leurs démarches quotidiennes en leur proposant un point d'information accessible, susceptible de les orienter rapidement et efficacement vers les structures adéquates.

### Le Point Info Famille est conçu comme un lieu:

- d'accueil et d'information: il a pour mission d'offrir une information complète, actualisée et généraliste sur les services auxquels les familles peuvent avoir accès,
- d'orientation des familles vers les dispositifs d'aide aux familles et à la parentalité les plus adaptés à leurs besoins.

Les domaines d'intervention couverts par le Point Info Famille de St-Maurice de Beynost ont

vocation à couvrir le champ de la naissance à la prise en charge des ascendants:

- ⊙ La protection maternelle et infantile, les modes d'accueil du jeune enfant, l'adoption, les aides légales et sociales,
- ⊙ La protection de l'enfance,
- ⊙ L'adolescence, le parrainage, l'accompagnement à la scolarité et les activités périscolaires,
- ⊙ Le conseil conjugal et familial, la médiation familiale et la parentalité,
- ⊙ Le handicap, la perte d'autonomie,
- ⊙ Les ascendants

Votre Point Info Famille est ouvert tous les jours (sauf le mercredi): le lundi de 14h à 16h et les mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h.

Vous êtes conviés à son inauguration le vendredi 3 Octobre à 18h au Centre Social et Culturel J. Brel.

## UNE JOURNÉE SATISFAISANTE POUR LE CLUB

Le samedi 20 Septembre, a eu lieu le vide grenier au club.

Le temps qui était au beau a permis de sortir les étals sur le trottoir, les passants étaient nombreux à s'arrêter et rechercher une petite babiole souhaitée depuis longtemps, profitant de la présence des membres du Club pour échanger et se renseigner sur les nombreuses activités proposées.

Bien que d'intérêt pécuniaire très limité, cette vente qui est une vitrine pour le club permet des rencontres, c'est une journée de dialogue et d'ouverture, et un bon moment entre amis.

Sur ces deux derniers points au moins, le bilan est très largement positif.

Pour le Club Amitié Loisirs, Y. R.



## LUTTE CONTRE LE RUISSELLEMENT

Depuis quelques mois, nous sommes à nouveau confrontés à des problèmes de ruissellement lors d'orages voire de grosses pluies. Pour quelles raisons? Présents sur le terrain lors de chaque phénomène pluvieux, nous avons cherché à comprendre.

Tout d'abord, nous avons pu constater que les aménagements réalisés (bassins de rétention, gabions, seuils...) ont bien rempli leur rôle: les eaux sont retenues dans les bassins qui ne les laissent se disperser que très lentement dans les canalisations, les boues et autres sont emprisonnées dans des pièges à graviers. Lors de l'orage du 3 septembre dernier, un afflux d'eau sur la Montée de la Paroche nous a bien laissé penser le contraire, mais avec la mobilisation de certains riverains et élus pour déboucher les grilles encombrées par des feuilles et matériaux divers, tout est rapidement rentré dans l'ordre.

Cela n'a pas été le cas dans certains secteurs de la commune, notamment les quartiers des Hirondelles, des Folliets, de la RD 1084 et dans une moindre mesure, une partie de la Cité.

**Au fait, comment fonctionne la récupération des eaux pluviales sur la commune?** Rappelons que seules, sauf exception

liée à la configuration de la parcelle ou aux prescriptions du Plan de Prévention des Risques Naturels (P.P.R.N.), les eaux de ruissellement de la chaussée ou de ces dépendances ne devraient plus être récupérées dans le réseau, de façon à ne pas le surcharger en cas de gros apports soudains.

Or, les eaux de toiture des habitations de nombreux particuliers sont collectées de même que les eaux des sources de la commune grevant ainsi le réseau d'une bonne part de sa capacité.

Depuis cette année, la commune est dotée d'un réseau séparatif, c'est-à-dire que les eaux usées sont collectées dans un réseau dédié, où elles sont acheminées à la station d'épuration. Les eaux pluviales ont également un réseau qui leur est propre, il n'est présent que sur le nord de la commune. Les eaux de ruissellement sont récupérées, par l'intermédiaire de grilles ou d'avaloirs, dans des canalisations de diamètre 400, pour finalement se



retrouver dans un collecteur de diamètre 800 sur la RD 1084, où elles s'écoulent jusqu'à la limite de Miribel et sont ensuite conduites au canal de Miribel par un autre collecteur situé rue des Culées. Au sud, les eaux de ruissellement sont captées, toujours par l'intermédiaire de grilles et d'avaloirs, et stockées dans des puits perdus.

**D'où viennent les problèmes?** Le collecteur de la RD 1084 a été vérifié, il est propre, celui du chemin des Culées a été curé, il en avait besoin, nous y avons retrouvé des sacs plastique (encore!), des piquets et des branches amalgamés produisant un beau bouchon! Nous pensions avoir trouvé la solution, mais voilà qu'un nouvel orage nous a vite fait déchanter. Nous avons fait nettoyer les grilles, les avaloirs et leurs raccordements et les puits perdus par une entreprise spécialisée. Nous avons également rencontré des spécialistes: selon eux, les précipitations de ces derniers mois, très importantes en volume et en peu de temps, saturent très rapidement les réseaux. La solution nous ne l'avons pas aujourd'hui, notre compétence ne nous permettant pas de la trouver, nous avons demandé à la CCMP d'intégrer ce nouveau problème à l'étude déjà en cours sur les bassins de rétention complémentaires à réaliser sur le plateau.

En effet, une étude hydraulique confiée au cabinet Saunier nous avait confirmé que si nous devons connaître des pluies centales, et malgré tous les ouvrages existants, nous aurions encore un débit de fuite de 1 m<sup>3</sup>/seconde.

**Que faire en attendant?** Nous allons faire réaliser des puits perdus supplémentaires de sorte que les eaux résiduelles soient absorbées plus rapidement par des équipements plus nombreux.

Un autre phénomène nous a interpellés: il s'agit du refoulement du réseau d'eaux usées chez des particuliers par leurs toilettes ou équipements sanitaires, ce qui nous fait dire que de mauvais branchements ont été opérés, des eaux pluviales ont vraisemblablement été raccordées au réseau d'eaux usées et inversement. Une campagne de tests à la fumée, chez les particuliers, sera organisée dans le courant de l'année prochaine, ce qui entraînera une remise aux normes pour certains d'entre vous.

Enfin, un réseau, qu'il soit d'eaux usées ou d'eaux pluviales, est très vulnérable. Nous vous demandons de bien vouloir veiller à son bon fonctionnement en évitant de jeter dans les toilettes vos lingettes et dans les grilles d'eaux pluviales vos huiles de vidange, résidus de peinture, vernis, bouteilles, sacs plastique...

E. G.



Un des gabions construits sur la Côteière



## DES MÉTIERS D'AVENIR : CEUX DE L'AIDE À LA PERSONNE

Après l'action menée autour des métiers de la Plasturgie en mars dernier avec l'entreprise TORAY Plastique Europe, la Mission Locale Jeunes de la Côtère renouvelle l'expérience, cette fois autour des métiers d'Aide à la Personne. Cette action, en lien avec les entreprises et structures partenaires, a un double objectif : celui de faire découvrir les métiers et de permettre aux personnes intéressées de se positionner sur les offres d'emploi.

Les métiers regroupés sous l'intitulé « Aide à la personne » sont variés : Aides soignantes, Auxiliaires de puériculture, Aides médico-psychologiques, Aides à domicile, Auxiliaires de vie auprès d'enfants, de personne âgée, de personne isolée ou d'handicapés. ...

« L'aide à la personne : Un métier un Emploi »

le Jeudi 9 Octobre 2008 de 10h à 14h.

à la Mission Locale jeunes - 65 rue du tour à MIRIBEL

Ce sont 6 entreprises partenaires (6 recruteurs) qui se sont associées à cette journée : une entreprise de travail temporaire « Adecco à Domicile », une entreprise « AZMICILE », un pôle Petite Enfance « Les Acrobates », une association intermédiaire « Côtère Services », une maison de retraite « Bon séjour » et une association « Ain Aides & Services ».

**A 10h**, autour d'un petit déjeuner de bienvenue, les entreprises présenteront ensemble, leurs secteurs d'activité, leurs métiers ainsi que leurs emplois, sous forme de question/réponse avec le public.

**A 11h 30**, chaque intervenant se tiendra à la disposition des personnes pour toutes questions individuelles, informations, conseils, remise de CV, test de recrutement ..... Des jeunes, suivis par la MLJ, témoigneront de leur accès à une formation qualifiante et à un emploi dans ces secteurs.

L'ANPE est associée dans la mobilisation des demandeurs d'emploi des deux Cantons de Miribel et de Montluel ainsi que dans le repérage et l'édition des offres d'emploi locales. La « plateforme de vocation » présentera au public et aux entreprises la méthode de recrutement par simulation « MRS » qui s'appuie sur les aptitudes plutôt que sur l'expérience professionnelle.

Emmanuelle BROYER HUMBERT, responsable de secteur



**OPERATION « BRIOCHES » avec l'ADAPEI de l'Ain.**  
le samedi 11 octobre 2008 de 8h30 à 12h00.  
Cette année : 3 points de vente :  
- Le long de la RN 84, vers « le Monde de la Presse »,  
- Devant la Poste, au pied du Bt « Arc-en-Ciel » aux  
Folliets  
- Au marché, parking de l'école maternelle.

## JOURNÉE DU PATRIMOINE : SUCCÈS MITIGÉ

Une trentaine de personnes se sont déplacées pour voir l'exposition organisée à la Sathonette sur le thème européen de l'eau.

Pourtant comme l'avait annoncé le numéro précédent des Echos, les fontaines de Saint-Maurice étaient mises en valeur grâce aux belles photos prises par Jeannine Decoeur. La SDEI avait fourni un plan sur le réseau de distribution de l'eau, avec des explications intéressantes. Des Mauriciens complaisants avaient prêté des photos étonnantes sur les conséquences des orages en 1993 et 1995, ce qui permettait de comprendre l'utilité des travaux contre le ruissellement. Là encore, plans et documents montraient et situaient les gabions, les bassins de rétention, de dissipation... notamment pour le ravin du Merloux.

Des panneaux de l'UNICEF rappelaient que ce problème de l'eau est une question cruciale pour l'avenir.

Mais les Mauriciens n'ont pas pris le temps de se déplacer, ils auraient pu compléter leur visite par une promenade dans le beau parc de la Sathonette, puis pousser jusqu'à l'église du XXII<sup>ème</sup> siècle ouverte pour l'occasion et où une visite était organisée.

J. A.

## DES LOISIRS EN AOÛT

Céline Mélenz et son équipe d'animateurs a permis aux enfants de passer d'agréables jours de vacances à la Sathonette durant le mois d'août. Les enfants âgés de 4 à 13 ans se sont rendus aux grottes de Cerdon, au cinéma de Lyon et au centre nautique de Villefranche sur Saône. Les animateurs leur ont également proposé par tranche d'âge, de passer une soirée par semaine à la Sathonette. Le dialogue, les échanges avec les parents, même courts, permettent le passage d'un maximum d'informations importantes pour les enfants accueillis et pour l'équipe. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

Les inscriptions pour les vacances d'automne débutent le **lundi 29 septembre 2008** au service enfance en mairie auprès de Karyn Lémonon qui reçoit les familles tous les lundis de 14h à 16h45 et tous les jeudis de 16h à 18h30. Le centre de loisirs sera ouvert du lundi 27 octobre au mercredi 5 novembre inclus. Les écoles ouvriront leur porte le jeudi 6 novembre à 9h00.



## UNE CENTENAIRE À SAINT-MAURICE

Mme Hoen Marie ( Née Jacquot ) à Rambervillers une commune des Vosges de 5000h. C'est la deuxième fille d'une famille de quatre enfants Une famille très soudée qui comptait beaucoup d'artistes ( photographes sculpteurs et peintres) elle se souvient bien de la 1ere guerre mondiale surtout du bruit des bombardements. Elle s'est mariée en 1938 avec un militaire de carrière dans la cavalerie. Ils ont eu 3 enfants : Bernard, décédé à 30 ans qui a eu 1 enfant, Jean-Pierre qui habite St-Maurice et qui a 3 filles, et François qui a eu un enfant. Elle a 5 petits enfants. Elle a toujours travaillé dans l'entreprise familiale de textile et est restée dans sa maison de Rambervillers jusqu'à 95 ans. En perdant son autonomie elle est venue aux Mimosas où son fils peut venir la voir facilement. Caractéristique : elle a beaucoup d'humour et adore le chocolat. Ce fut une fête familiale avec autour d'elle les pensionnaires, une chanteuse un gâteau des fleurs. Présents : M. Cruci responsable de Joséphine Guyon, la directrice de l'établissement et le personnel, Pierre Goubet et Michèle Berthe représentants la commune.



## Bibliothèque : Les fées font la Fête

du 6 au 31 octobre, du lundi au vendredi, de 13h à 18h.

Venez ouvrir la Porte Magique "Le secret du pays des Fées" et écouter des contes et "racontées".

Venez découvrir le monde féérique (pour les petits mais aussi pour les grands) ; le secret de Merlin et de la forêt de Brocéliande ; les légendes celtes ; les fées du monde entier.

Vous pourrez feuilleter de nombreux ouvrages (contes, albums ou livres d'art), visiter l'exposition sur l'art féérique et les fées du monde. Des jeux et ateliers dessin amuseront les plus petits.

Centre M. Cochet, 1 av. Foch  
☎04 78 55 13 90

## DU LÉMAN À LA MÉDITERRANÉE

Le parc de Miribel-Jonage accueillera sur son territoire, d'ici à la fin de l'année prochaine, pas moins de 6,5 kilomètres de pistes cyclables. Un premier tronçon de 1,5 kilomètres vient d'être inauguré le 18 septembre dernier en présence M. Jean-Jack Querayne, Président de la Région, et des élus du grand parc. Ce projet, outre l'établissement d'une relation entre la ferme des Allivoz et le reste d'un grand parc, s'inscrit dans une démarche globale permettant de relier à l'horizon 2015 le lac Léman à la mer Méditerranée.

Prévue pour totaliser une longueur de 650 kilomètres, la « véloroute » Léman-Méditerranée cheminera au coeur de l'agglomération lyonnaise, à partir du parc de Miribel Jonage jusqu'en aval, via les berges du canal de Jonage et la rive gauche du Rhône, réaménagée à cet effet. A ce jour, 146 kilomètres de voies sont réalisées au sein de la région Rhône-Alpes. B. D.



## ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Le comité de pilotage du Projet Educatif Local (PEL) a organisé, samedi 13 septembre, un apéritif de bienvenue aux mauriciens arrivés sur la commune, fin 2007 et 2008, dans le parc de la Sathonette. C'est un temps d'échanges où le Maire, M. Goubet a présenté la collectivité et l'équipe municipale. Madame Accardo, élue de référence, et Melle Chautard,



coordinatrice du PEL, ont expliqué les tenants et aboutissants du projet éducatif local dont voici les trois lignes directrices :

- Permettre l'ouverture sociale, culturelle et sportive pour tous les habitants. Les associations comme le volley-ball, le football, le cyclotourisme, le centre Marcel Cochet, le centre social J. Brel participent depuis plusieurs années au comité de pilotage.
- Transmettre des valeurs de citoyenneté aux enfants, aux jeunes :

La police municipale, les écoles, le centre de loisirs, le club amitié loisirs travaillent ensemble sur des thèmes comme la prévention routière, l'inter génération, - - Favoriser l'implication des familles dans les milieux où sont accueillis leurs enfants : le multi-accueil (crèche, halte garderie) et l'accueil périscolaire maternel mettent en place des temps d'animation et de rencontres avec les enfants et les familles qui fréquentent ces lieux.

Pour la première année, les présidents d'associations de la commune furent également invités à partager ce moment. C'est une occasion de rencontrer les habitants, le personnel municipal ainsi que les membres du comité de pilotage et les élus municipaux. Le comité de pilotage est ouvert à toute association qui est sensible à l'un des trois axes cités ci-dessus et qui souhaite promouvoir son savoir-faire.

Si vous êtes mauriciens depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 et que vous n'avez pas été conviés, faites vous connaître auprès de Magali Chautard en mairie au 04 78 55 14 08.